

**COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°113/NP**

Réunie le Lundi 6 novembre 2023 à 18 H 00
Chalet-logis de Blériot

Présents: Norbert PERREUX, Bernard BEDUCHAUD, Daniel CHAIRON, Alain GOGIBUS, Jackie JAHYER, Jean-Pierre MARNEF, Francine PERREUX, Pascal PHULPIN, André RICHEZ, Julien STRYJEK, Philippe TETART, Claudette VOLVERT.

Invitée : Gaëlle CARPENTIER

1. Approbation du CR de la réunion n° 112 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Suivi du budget et des effectifs :

Effectifs : A ce jour nous avons 80 adhérents et 5 passagers. Nous avons terminé l'année écoulée avec 87 adhérents.

Budget :

En caisse	1 969,00 €
Compte courant CREDIT MUTUEL	4 076,00 €
Compte épargne LDD	2 762,00 €

Les comptes de la Compagnie arrêtés à ce jour présentent un déficit de 3 525 €. Il reste à encaisser des chèques en novembre, décembre et janvier pour un total de 1 037 €. Nous aurons également les recettes des concours à venir.

Deux demandes de subvention exceptionnelles ont été faites :

- Auprès du Comité Départemental de la Marne, justifiée par la facture de 4 400 € pour le matériel que nous avons acquis et réglé auprès d'Amazone Archerie.

La demande a été acceptée et actuellement à l'étude. Nous devrions obtenir en principe 25 % du total, soit 1 100 €.

- Auprès de la Ville de Reims pour 2 000 € avec le même justificatif.

Le dossier a été accepté et à l'étude. Nous devrions obtenir quelque chose.

La Compagnie dispose actuellement de 90 000 € de matériel.

3. Ecoles de tir :

28 nouveaux adhérents fréquentent les écoles de tir. Les tireurs sont attentifs, à peu près réguliers et progressent bien. 8 tireurs viennent le samedi.

Pour le mercredi nous n'avons pas eu les retours escomptés concernant les poussins à la suite des initiations faites au Parc de Champagne et au Forum des Associations.

4. Calendrier 2024 et réservations gymnase pour les fêtes de fin d'année :

Pendant les vacances de Noël la Ville de Reims ferme les gymnases la semaine du 25 décembre. La salle ne sera donc ouverte que le jeudi 4 janvier 2024 de 18 à 20 heures.

Nous avons dû modifier les dates de parcours prévus en 2024 car plusieurs clubs limitrophes de la région s'étaient inscrits en même temps que nous.

Le tir nature aura donc lieu le 7 avril et le tir 3D le 5 mai.

Norbert a été voir un terrain à MUIZON et un à BRANSCOURT avec le propriétaire Mathieu RASSELET.

Le terrain de MUIZON fait 20 ha, la Vesle le traverse et il y a une passerelle. L'entrée est pratique avec une grande grille fermée. Par contre, il y a beaucoup de bois et l'entrée est très compliquée car il y a des ornières profondes dans le sentier d'accès et tout juste accessible en 4X4.

Le terrain de BRANSCOURT fait 30 ha, en partie sur la commune de BRANSCOURT et une partie sur la commune de SAPICOURT. Il y a des dénivelés, des bois et de petits plans d'eau.

Ce terrain correspond à nos besoins mais nous aurons un gros travail de reconnaissance pour l'implantation des bêtes.

Une convention est prévue pour signature avec le propriétaire. Nous nous fournirons alors en champagne chez Mathieu RASSELET. La bouteille est à 18 € et la ½ bouteille à 10 €.

Le TAE aura lieu le 9 juin 2024 comme prévu et les challenges d'été le samedi 29 juin.

5. Concours en salle des 18 et 19 novembre :

Le Volley Club de Reims occupe désormais le créneau de 21 heures à 23 heures le vendredi soir. Nous ne pourrons donc pas installer la salle. Norbert a demandé la disposition du créneau de 9 heures à 11 heures samedi pour l'installation mais n'a pas obtenu encore la réponse en raison des congés.

Nous aurons besoin de plus de monde le samedi matin pour transporter le matériel.

Il y a à ce jour 35 inscriptions. Nous nous sommes alignés sur les autres clubs pour la mise, le CRTA a augmenté le prélèvement qui est passé de 1 € à 2 € par archer pour payer les frais d'arbitrage.

La mise pour les adultes est de 10 € pour 1 départ et 15 € pour 2 départs, pour les jeunes 7 € pour 1 départ et 10 € pour 2 départs. Pour les rémois 5 € quel que soit le nombre de départs.

Alain a préparé de belles récompenses.

La buvette est sans alcool. Guy viendra faire les crêpes.

Une tombola est prévue, Dédé se propose pour vendre les enveloppes.

6. Concours jeunes du 13 janvier 2024 :

La salle est réservée de 11 heures à 19 heures. Norbert a fait la demande pour avoir la salle à 9 heures, mais pas encore de réponse. Des bonbons seront donnés aux jeunes archers participants.

Guy viendra faire les crêpes.

7. Challenges St Sébastien des 17 et 20 janvier :

Les tirs de challenge se feront le mercredi 17 janvier à 18 heures, suivis de la galette des rois et boissons.

Les jeux auront lieu le samedi 20 janvier à partir de 14 heures.

Tout le monde tirera avec les arcs du club, avec viseur pour les jeunes et les néophytes, sans viseur pour les autres.

Les challenges gagnés l'an passé devront être rapportés.

Léonore va faire la cible pour la Saint Sébastien.

8. Questions diverses :

Cooptation au comité directeur de Gaëlle CARPENTIER.

Gaëlle est cooptée à l'unanimité.

L'assemblée générale ordinaire se déroulera le samedi 3 février 2024 à la salle du stade Georges Hébert.

Une invitation sera adressée à Monsieur le Maire de Reims et à son adjoint des sports, Raphaël BLANCHARD.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 10.

La Secrétaire Générale,

Claudette VOLVERT

Le Président,

Norbert PERREUX